

## COTISATION GIPSO 2011

<b>SOCIETE</b>		
Adresse		
Tel		
Fax		
Correspondant GIPSO :		
Nom		
Fonction		
Email		
<b>Société</b>	<b>Nombre de salariés</b>	<b>Montant TTC (euros)</b> <i>Le GIPSO n'est pas assujetti à la TVA</i>
Création < 1 an		120
	1 à 5	360
	6 à 19	600
	20 à 49	960
	50 à 99	1200
	100 à 149	1600
	150 à 199	1920
	200 à 249	2520
	250 à 299	3350
	300 à 349	4020
	350 et plus	5100
Cotisation individuelle		80
<i>Je souhaite par ailleurs réserver un « Zoom sur... » pour 3 mois sur le portail <a href="http://www.compétences-santé.fr">www.compétences-santé.fr</a></i>		100
<i>Je souhaite devenir « partenaire de compétences santé. »</i>		500
<b>TOTAL</b>		

Règlement par chèque bancaire à l'ordre du « GIPSO » à adresser au GIPSO BP 143 - 185 cours du Médoc 33042 Bordeaux Cedex ou par virement : Société Générale Bordeaux Bastide

## Etre adhérent du GIPSO c'est :

- **Entrer dans son réseau**
- **Bénéficier des informations diverses** : Manifestations, actualités, formations, rapports de nos groupes de réflexion...
- **Etre impliqué** dans les **actions régionales** pour la valorisation de notre filière, de nos métiers...
- **Etre représenté** auprès des Institutions et Collectivités Publiques, des Autorités de Tutelles...
- **Etre présenté individuellement** sur l'annuaire de notre Site Internet
- **Bénéficier de l'espace adhérent du Site** :  
Un **espace emploi**, permettant de lire les demandes et offres d'emplois, stages...

## Qui peut adhérer au GIPSO ?

Toutes les personnes physiques et morales de la filière Pharmacie/Santé du grand Sud-Ouest, qui exercent une activité industrielle, commerciale, de conseil, de recherche, d'élaboration chimique, de préparation, d'analyse, de vente en gros, de distribution, de formation et de services.

## Comment avoir une apparition de mon entreprise en page d'accueil du portail [www.competences-sante.fr](http://www.competences-sante.fr) ?

Avec plus de 8000 visiteurs par mois, être en page d'accueil du portail [www.competences-sante.fr](http://www.competences-sante.fr) vous apporte une meilleure valorisation de votre activité. Vous recevrez alors mensuellement la fréquentation générale et personnelle du Site.

Deux possibilités :

- **Un « zoom sur.... »** : Présentation personnalisée de votre activité pour 3 mois
- **Un partenariat** : Votre logo pour l'année en lien direct avec votre site Internet.

## Comment adhérer au GIPSO ?

En remplissant le formulaire ci-joint et en le retournant par courrier accompagné de votre chèque de paiement au siège du GIPSO.